

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 46

Artikel: Il y a cent ans
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

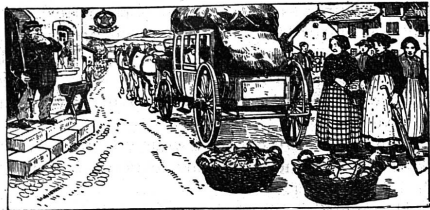
ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



IL Y A CENT ANS

On signale l'arrivée du chanteur Lavigne dont la superbe voix fait les délices de la France et... de Lausanne, où il était déjà venu cinq ans auparavant. « Il est difficile d'exprimer les impressions qu'a laissées l'éclat, la rondeur de ses sons, la flexibilité de sa voix et l'excellence de sa méthode ». On apprend en même temps que la Municipalité de Lausanne fait miser le produit des vignes de la bourgeoisie et des pauvres. Beutler, le célèbre violoniste et claveciniste se fait admirer aussi par la perfection de son jeu, la pureté de son goût et l'excellence de sa méthode.

Tissot offre pour fr. 34 les 8 volumes des œuvres de Bernardin de St-Pierre, parues à Bruxelles et Petillet, son confrère, les Prédications faites à l'Eglise concernant les derniers temps de la Gentilité.

On précisait : un appartement était à vendre à 4 minutes de la ville.

Le docteur Tadini, fils de l'ex-oculiste de Louis XVIII va se rendre à Lausanne où il fera pendant quelques jours, l'opération de la cataracte.

Le billet No 5112 de la 5e classe 4e loterie en faveur des régents du canton de Vaud se trouvant égaré, on prévient la personne qui peut l'avoir trouvé que le lot qui lui est échu ne sera payé qu'à son vrai propriétaire.

Du 18 au 20 novembre il partira une voiture pour Paris. Il y a encore quelques places. S'adresser chez Pamblanc, place St-Laurent.



CHRISTOFE DOU

CHRISTOFE dou n'étai pas dâo mimo que Christofe ion que vo z'é racontâ l'autro dzo. Ne pu pas vo dere iô clii coo démorâve; ma tsacon ein a oiû parlâ: Christofe lo malin l'é asse cognû quie lo lâo bliian.

Po on malin, l'étai on tot malin, lé z'avai totte dein son sâ, quie débordâva. L'étai lhi quie l'avai fourrà la tchivra dein lo boïon avoué lé gredon et lé forda, po cein quie sa mère l'avai de : « Té faut arreindzi dein lo boïon tot lo nâ, et lo bliian apri ! » La tchivrà l'étai nâre, et l'a dû chaotâ dein l'iguie io sé borlâve lé pi et fasaï: Bêêê ! bêêê ! tant quie la fenna l'é arreveva po la sailli d'ice.

On outro iâdzo, l'a einvouyi Cristofe lo malin

à la vela, po queri on caïon. Mon gaillâ l'a bin atsetâ lo caïon ; mâ la bita fasaï dâi bouélaie, dâi cambllionnaie de cé de là, quie mon Christofe l'étai âo cheint coups po reveni à l'hotô. Po fini, l'a împougni son caïon à bré teindu, pé la gariette, tant quie dzemotâve. Ein arreveint, lo caïon l'étai bal et bin péeri. La mère Cristofe l'a plliôra; et l'a de : « Mon pourro bouébo, falliai mettre onna cordette à la piaûte de cliia pourra bita po la fère martsi avoué té ! »

Adon, Christofe devevsaï alla queri on caquelon tsi lo botecan dè la vela, on caquelon avoué dâi pi, quemet on coquemâ. Sé sovegne dâo caïon, et pregnive onna boïna cordetta. L'a attatsi la piaûte dâo caquelon, et la vaique viâ ! Ma fè, la pourra mère n'a min zû dé caquelon ! L'a de : « on caquelon n'é pâ on caïon, pourro tadié ! falliai einfatâ la coumechon sù ta tita, né sarai pâ épecliaie dinse ! »

« Sù ma tita ! » sé peinsâve Christofe, on dzô quie devevsaï allâ veindre dâo burro à la vela ! L'a einclliôu la matole dein se carlette et re-viâ ! Fasaï tsaû, et lo burro l'a coumeinci à décheindre sù la frimousse à Christofe quie n'a rein tràova quie lé folhie dé blette dein sa carletta.

« Gros dadou ! quie Tâ de la fenna, falliai mettre lo burro dein lo fioussain ! »

— Dein lo fioussain ? desai Christofe lo déçando d'apri, quie devevsaï veindre dao foin et atsetâ dé z'âoie. L'a einfatâ le z'âoie dein lo fioussain, tot conteint de l'hi, et bin ébahî d'oûre onco 'ma remaufaie ein arreveint.

BOTIET DE DZANLHIE

Botiét de dzanlhie l'a mouâ d'lo maison lliiein dâo cimétrou de portâ lè moo, su on tzâi appyâi d'on tzevau qu'on mainné pé la brêda. A on arrê dé ion dé cliioux convois, ci que conduisai va vè lou petit valet quie menâve lou tzevau et lai dit :

— Di vâi Sami, te ne pllioré past té, pourquoi ?

Sami lai répond :

— Mâ, vité drôlou, pâo-t-on plliorâ et menâ l'éga ?

Vite-vite di Praz Bacon étai tserrotton ; son équipadzo sé composâvé d'on tsâi à redallé trainnâ pé onne villhè égâ grise. On bi dzo que s'étai met ein route pô mena dâi pertzette et dâi bécllire à Ynverdon, ne fau te pas qu'arrouvâ à l'eintraié de la vela, tot d'on coup la grise sé fot bas su lou temon et craivè su plliace !

Vite-Vite tot épouairi ne savâi quie faire, ne poâve ni trainna la grise au bô dou tzemin, ni demândâ dou séco ai passaints, alô ie se met à brâma ein desaint :

— Ma pourra grise, dein tienn embarra te mé met inqué ! N'arâ-tou pas pu atteindré po crevâ d'itré à l'étrabiou dé la Crai bliiantse que n'est quia cinquanta pas d'ici ?

Lou Dotteu : Bonjour Père Osier ! Comment dites vous que ça va ?

Lou Vannaï : Pas fô, Mossu lou Dotteu, ie su tot mau fotu ; ie su gonclliou comm' on bao, mau à soclliâ, rein d'appetit ; tié craidè vo que i'aussou ?

Lou Dotteu : Faites-vous des vents ?

Lou Vannaï : Oh ! bin na, Monsu lou Dotteu, ne fé pas dâi vans, solamein dâi pannai et rape-tassou lè villhò. On villho Thierrannais.

LE « PANTET » SAUVEUR

Il y a cinquante ans, le goût du luxe n'avait pas encore fait son apparition dans nos campagnes et une saine simplicité était le lot de notre brave population vaudoise.

Or, un jour de ces temps-là, un de nos plus sympathiques grand-conseillers qui, dans ses occupations civiles, faisait le commerce de bétail, se trouvait à Sion et devait retirer au bureau des postes de cette ville une somme assez importante. N'étant pas connu des employés, ceux-ci exigèrent naturellement une pièce d'identité avant de remettre l'argent à qui de droit. Notre bon Vaudois ne savait pas ce que c'était qu'une carte de visite et par un hasard malencontreux, il n'avait pas même une enveloppe portant son adresse — on écrivait peu à cette époque, la parole et la poignée de mains suffisaient pour effectuer les tractations. — Il était donc fort perplexe et désappointé lorsqu'il lui vint tout à coup à l'esprit une idée géniale. Il se souvint que le « pantet » de sa chemise était marqué, selon la coutume du temps, en toutes lettres de son nom. Il eut tôt fait de décrocher sa bretelle et d'exhiber en due forme cette carte de visite d'un nouveau genre aux yeux de l'employé qui, devant une preuve aussi irréfutable, lui remit, séance tenante, l'argent en question. O. D.

EMBARRAS DU CHOIX

— Ça se trouve bien que je te rencontre, j'avais justement à te parler au sujet de la Céphise... voilà trois mois que tu la fréquentes, il me semble que ce serait le moment de vous fiancer, que les gens sachent à quoi s'en tenir.

John était devenu couleur pivoine. Comme il bégayait on ne savait trop quoi, le vieux continua :

— A mon idée, il vous faut aller demain acheter les alliances, je le dirai à la Céphise, et tu viendras ce soir pour l'arranger... Voilà, c'est en règle, je t'estime bien, j'aime autant t'avoir qu'un autre pour beau-fils.

Il était déjà loin, du côté des Champs aux oies, et le pauvre John, tout ahuri, encore au coin de son Cousson... Tout d'un coup, il était fiancé à la Céphise, et des autres il n'était plus question... Mais justement c'était une des deux autres qu'il voulait... Charette !... Il eut envie de courir après le père Jaqueraud... Tandis qu'il était là, sans savoir que faire, il vit venir Mme Duillerat, la propre mère d'Anaïs. C'était une petite femme boulotte, qui avait deux mentons et une étonnante facilité d'élocution. Pendant dix minutes, elle pouvait parler à fil, sans soupir ni pause. L'interlocuteur pouvait présenter des objections par écrit, s'il voulait, mais jamais il n'eut trouvé, dans ce discours, la moindre solution de continuité pour y glisser un mot... Sitôt qu'elle aperçut John, elle prit un air heureux qui faisait du bien à voir.

— Quelle chance, dit-elle, mon pauvre garçon, ça me fait tant plaisir de te rencontrer. J'aimais tant ta pauvre maman, ne te manque-t-elle pas bien ? vois-tu, il te faut te marier, il y a notre